

CONTRE

Députés

Ault
Cartwright
Mackenzie — 5Bourassa
Delorme (Saint-Hyacinthe)

* * *

TROISIÈME LECTURE

Les bills suivants sont lus la troisième fois et passés.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : Bill pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires, 1871.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : Acte concernant les Terres Publiques de la Puissance.

* * *

SUBSIDES

L'hon. sir FRANCIS HINCKS propose la troisième lecture du bill sur les subsides.

L'hon. M. MACKENZIE dit que la première raison pour laquelle il s'est opposé, hier soir, à la troisième lecture du bill sur les subsides est qu'il pense qu'on devrait respecter la coutume voulant que le bill sur les subsides soit le dernier Acte de la Chambre.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : Ce n'est pas la coutume établie.

L'hon. M. MACKENZIE dit qu'il s'est opposé hier soir à la troisième lecture du bill pour trois raisons; premièrement, il est d'usage depuis toujours que l'adoption finale d'un bill de subsides soit le dernier Acte de la session. Il avait alors l'intention de formuler certains commentaires sur la politique que le Gouvernement avait suivie au cours de la session, après que le bill aurait eu franchi la dernière étape.

Cependant, compte tenu qu'il est tard et que très peu de députés sont présents, il ne prononcera pas longs discours. Nous sommes à la veille de la tenue d'élections générales et il estime que, de toute façon, il peut trouver un public beaucoup plus nombreux et sympathique, et il ajouterait même, sauf le respect dû à la Chambre, un bien meilleur public que celui qui se trouve aujourd'hui devant lui. (*Rires.*)

Il sait qu'il abuserait fort de la patience de la Chambre s'il prononçait maintenant un grand discours; il se contentera donc de mentionner qu'il considère ce qui s'est passé au cours de la session comme extrêmement important, et ce, pour le résultat des prochaines élections au pays, pour les énormes dépenses

approuvées par la Chambre et surtout, à son avis, pour la façon anticonstitutionnelle dont la Chambre a approuvé ces dépenses.

Il a lui-même essayé tant qu'il a pu d'empêcher que l'on contrevienne aux principes du Gouvernement parlementaire; cependant, une très forte majorité de députés à la Chambre s'est prononcée à l'encontre de son point de vue et il va bientôt en appeler au pays de cette décision de la Chambre, lui et tous ceux qui partagent ses opinions. Cet appel sera tranché très bientôt, et il se contente pour l'instant d'attendre le verdict.

Il croit que, pour plusieurs questions étudiées au cours de la session, on a procédé d'une manière qui a causé un tort incalculable à la cause du Gouvernement constitutionnel. Il croit également que dans un pays comme le nôtre, où les gens ont l'habitude de se gouverner eux-mêmes, on comprendrait mieux les raisons données par l'Opposition pour justifier la position qu'elle avait choisie d'adopter à propos de certaines questions.

On a accusé les députés de l'Opposition d'avoir présenté des motions concernant le Grand Chemin de Fer du Pacifique dans un esprit hostile à l'entreprise même. C'est une intention qu'il a toujours niée. Pendant toute sa carrière parlementaire, surtout pendant la période remontant au début du débat sur leur ordre actuel d'existence politique, il a été d'avis, comme son discours sur la Confédération en témoigne, qu'il est important d'avoir un Chemin de Fer du Pacifique. Il croit que c'est essentiel pour l'existence du pays, mais il ne croit pas qu'il soit le moindre nécessaire de procéder de la façon dont le gouvernement a décidé et que le Parlement a approuvée. Ce n'est que contre cette manière de faire qu'il a protesté et proposé des amendements.

Quant à l'autre grande question étudiée au cours de la session, celle du Traité, il a adopté dès le début de l'été la position qu'il défend maintenant, et rien ne l'incite à le regretter. Il pense que c'en est une que la population du pays appuiera entièrement.

Nous sommes pressés de nous humilier; l'Angleterre qui fait preuve de plus de sagesse et de prudence a hésité devant la mesure suicidaire qu'exigeaient d'elle les autorités de Washington. Bref, il croit que nous avons trop cédé à un esprit d'intolérance politique manifesté par les États-Unis envers notre pays. La position que nous avons adoptée nous amènera à être méprisés plutôt que respectés comme peuple et, en cédant à ce point, on n'obtiendra rien de plus que de se faire demander avant longtemps de céder encore plus. Il a peut-être tort de prendre cette position, mais il le fait en toute sincérité.

Ces quelques mots étant dits au sujet des deux grandes mesures qui font de la dernière session la plus importante depuis le début de la Confédération, il ne s'oppose aucunement à l'adoption du bill mais, comme il l'a déjà dit, il demandera l'appui de ceux qui devront bientôt prendre une décision.

Le bill est lu la troisième fois et passé.